

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ XIAMETER MEM-0346 EMULSION

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit XIAMETER MEM-0346 EMULSION

Numéro du produit 10237

Synonymes; marques

commerciales

XM MEM-0346 EMUL

**UFI**: JDW7-4032-X003-7PHY

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Anti-set-off agent Anti-adhesive agent Lubrifiant. Additif Régulateur de processus

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

**Sds No.** 10237

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

**UFI**: JDW7-4032-X003-7PHY

Contient POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-, 2-

METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE, 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

## 2.3. Autres dangers

Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée PBT.

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

>=3.0 - <=4.0%

Numéro CAS: 160875-66-1

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 300 - < 2 000 mg/kg

## Classification

Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318

#### **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

<= 0.077 %

Numéro CAS: 556-67-2 Numéro CE: 209-136-7

Facteur M (chronique) = 10

Substance extrêmement préoccupante (SVHC).

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :> 4800 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :36 mg/l4 heuresPoussières/brouillard

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 2400 mg/kg

## Classification

Flam. Liq. 3 - H226 Repr. 2 - H361f

Aquatic Chronic 1 - H410

2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

>= 0.008 - <= 0.0098%

Numéro CAS: 2682-20-4 Numéro CE: 220-239-6 Facteur M (aigu) = 10 Facteur M (chronique) = 1

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL<sub>50</sub> 183 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅o 242 mg/kg, Cutanée, Lapin

Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) :

CL<sub>50</sub> 0.11 mg/l, Inhalatoire, Rat

Skin Sens. 1A - H317

≥ 0.0015 %

#### Classification

Acute Tox. 3 - H301

Acute Tox. 3 - H311

Acute Tox. 2 - H330

Skin Corr. 1B - H314

Eve Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 1 - H410

## 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

>= 0.008 - <= 0.0098%

Numéro CAS: 2634-33-5

Facteur M (aigu) = 1

Estimation de la toxicité aiguë (orale):675.3 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :> 5,000 mg/kg

Skin Sens. 1 - H317>= 0.05%

#### Classification

Acute Tox. 4 - H302

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Dam. 1 - H318

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Acute 1 - H400

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

composition

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

Information générale Le po

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section

8 de cette fiche de données de sécurité.

Numéro CE: 220-120-9

**Inhalation** Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

#### **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une

gêne persiste.

Contact cutané Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souille ou éclaboussé et se

laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation. Consulter un médecin si une gêne

persiste. Prévoir une douche de sécurité à proximité du poste de travail.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un

médecin immédiatement.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la

poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz toxiques peuvent se produire.

Produits de combustion

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium.

Carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les

eaux d'extinction. Evacuer la zone.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection

**s** appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section

8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact

avec les yeux et la peau.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Méthodes de nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les règlementations en matière d'environnement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Précautions d'utilisations

Prévoir une ventilation suffisante. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Eviter tout déversement. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants puissants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): SUP 10 ppm

Commentaires sur les composants

Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY- (CAS: 160875-66-1)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE (CAS: 556-67-2)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 73 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 73 mg/m<sup>3</sup>

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13 mg/m³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.7 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 13 mg/m<sup>3</sup>

PNEC - eau douce; 0.0015 mg/l

- eau de mer; 0.00015 mg/l

Sédiments (eau douce); 3 mg/kgSédiments (eau de mer); 0.3 mg/kg

- Sol; 0.54 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l

## 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE (CAS: 2634-33-5)

**DNEL** Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.966 mg/kg

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.81 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.345 mg/kg Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.2 mg/m³

PNEC eau douce; 0.004 mg/l

eau de mer; 0.0004 mg/l rejet intermittent; 0.0011 mg/l

Station d'épuration des eaux usées; 1.03 mg/l Sédiments (eau douce); 0.0499 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.00499 mg/kg

Sol; 3.0 mg/kg

## 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE (CAS: 2682-20-4)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.021 mg/m³

Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.043 mg/m3

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.021 mg/m³ Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.043 mg/m³ Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.27 mg/kg/jour Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.053 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.00339 mg/l

eau de mer; 0.00339 mg/l

rejet intermittent, eau douce; 0.00339 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.23 mg/l

Sol; 0.047 mg/kg

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection







## Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les

équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme

européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants,

qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 4 heures. Caoutchouc butyle. Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Caoutchouc nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC) Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de > 0.35 mm. Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et

du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

prolonge ou repete avec la vapeul

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et

période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation

de ce produit.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à

vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. EN 136/140/141/145/143/149

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Blanc.

Odeur Légère.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

**pH** pH (solution concentrée): 7

Point de fusion Pas d'information disponible.

Point d'écoulement Pas d'information disponible.

Point de congélation Indéterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

> 35°C @ 760 mm Hg

Point d'éclair > 100°C Coupelle fermée.

**Taux d'évaporation** Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pas d'information disponible.

Date de révision: 11-01-23 Remplace la date: 13-12-22 Numéro de version: 6.000

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Autre inflammabilité Pas d'information disponible. Pression de vapeur Pas d'information disponible. Densité de vapeur Pas d'information disponible.

Densité relative

Densité apparente Pas d'information disponible.

Solubilité(s) Indéterminé. Coefficient de partage Indéterminé.

Température d'autoinflammabilité

Pas d'information disponible.

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité 1000 cSt @ 25°C

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

**Explosif sous l'influence d'une** Pas d'information disponible.

flamme

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucune information disponible. Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Non applicable.

Poids moleculaire Pas d'information disponible. Volatilité Pas d'information disponible. Concentration de saturation Pas d'information disponible. Température critique Pas d'information disponible. Composé organique volatile Pas d'information disponible.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Décomposera à des

températures dépassant 150°C. Formaldehyde

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun connu.

## 10.5. Matières incompatibles

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Matières incompatibles Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Formaldehyde Oxydes des substances suivantes: Silicium.

Carbone.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Ce produit a une faible toxicité. Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au

composant majoritaire. DL₅o > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

**ETA orale (mg/kg)** 12.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL<sub>50</sub> cutanée) Indéterminé. Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. DL<sub>50</sub> > 2000

mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL<sub>50</sub> inhalation) Indéterminé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Peut être légèrement irritant

pour la peau. Rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas

Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

vitro

fertilité

Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Pas de preuve de

cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction -

auction

Les informations fournies s'appliquent au composant majoritaire. Pas de preuve de toxicité

pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non

classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

**Danger par aspiration**Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des

> propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission

à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est

pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

#### Informations toxicologiques sur les composants

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅o orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅o > 300 - < 2000 mg/kg, Orale, Rat OECD 423

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) Indéterminé.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o

Indéterminé.

inhalation)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires Peut

cutanée être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si graves/irritation oculaire

l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux

yeux. Lapin Données de références croisées.

Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Pas d'information disponible.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Pas d'information disponible.

reproduction - fertilité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** Pas d'information disponible.

un

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

## toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT Pas d'information disponible.

rép.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

**Toxicocinétique** La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant

des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si

l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Rougeurs.

## **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> > 4800 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o > 2400 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅o

inhalation)

CL<sub>50</sub> 36 mg/l, 4 heures, Poussières/brouillard Rat OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Non irritant.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Non irritant.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Négatif.

vitro

Cancérogénicité

#### Cancérogénicité

Les résultats d'une étude de deux ans sur l'exposition répétée par inhalation à la vapeur chez le rat à l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes utérins bénins) dans l'utérus de femelles. Cette découverte s'est produite à la dose d'exposition la plus élevée (700 ppm) uniquement. Les études menées à ce jour n'ont pas démontré si ces effets se produisaient par des voies pertinentes pour l'homme. Une exposition répétée au D4 chez le rat a entraîné une accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine, la pertinence de cette découverte pour l'homme est inconnue.

#### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Susceptible de nuire à la fertilité. Etude sur deux générations - , Inhalatoire,

reproduction - fertilité

Vapeur, Rat

Toxicité pour la reproduction - développement

Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour le développement: - : , Inhalatoire, Vapeur, Lapin

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** 

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule

**un** exposition.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

rép.

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 100 mg/kg, Orale, Rat Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 1mg/l/6h/d , Inhalatoire, Vapeur, Aucun effet néfaste connu., Dose: <= 200 mg/kg, Cutanée,

#### Danger par aspiration

Danger par aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané

Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

#### Considérations médicales

Octaméthylcyclotétrasiloxane administré à des rats par inhalation à des concentrations de 500 et 700 ppm a entraîné une diminution statistiquement significative du nombre de petits nés et la taille de portée vivante dans les deux les première et deuxième générations. Accouplement et de fertilité indices prolongées cycles oestraux, et une diminution a été observée après exposition à 700 ppm dans la deuxième génération seulement. Il y avait augmente également de l'incidence des livraisons de la progéniture se étendant sur une période de temps exceptionnellement longue (dystocie). Les résultats d'une étude sur l'exposition par inhalation de vapeur répétée deux ans à des rats de l'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) indiquent des effets (adénomes bénigne de l'utérus) dans l'utérus des femelles. Cette constatation a eu lieu à la plus forte dose d'exposition (700 ppm) seulement. Les études menées à ce jour ne ont pas démontré que ces effets se produisent par des voies qui sont pertinents pour les humains. Basé sur les informations disponibles sur son potentiel de causer des dommages à la santé humaine, Santé Canada, dans une évaluation préalable 2008, a conclu que l'octaméthylcyclotétrasiloxane ne pénètre pas dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions qui constituent ou pourraient constituer un danger au Canada à la vie humaine ou

http://www.ec.gc.ca/substances/ese/eng/challenge/batch2/batch2\_556-67-2.cfm de santé). L'exposition répétée chez le rat à D4 abouti à ce qui semble être l'accumulation de protoporphyrine dans le foie. Sans connaissance du mécanisme spécifique conduisant à l'accumulation de protoporphyrine la pertinence de cette conclusion aux humains est inconnue.

## 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

mg/kg)

183,0

**Espèces** Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) Toxique en cas d'ingestion. DL<sub>50</sub> 183 - 235 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

ETA orale (mg/kg) 183,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée

(DL₅o mg/kg)

242,0

**Espèces** Rat

Indications (DL50 cutanée) Toxique par contact avec la peau.

0,11

DL<sub>50</sub> 242 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

ETA cutanée (mg/kg) 242,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation

(CL50

... .

poussières/brouillards

mg/l)

**Espèces** Rat

Indications (CL₅₀Mortel par inhalation.inhalation)CL₅₀ 0.11 mg/l, 4 heure, Rat

Date de révision: 11-01-23 Remplace la date: 13-12-22 Numéro de version: 6.000

#### XIAMETER MEM-0346 EMULSION

**ETA** inhalation

0,11

(poussières/brouillards

mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque de graves brûlures.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires

Provoque des lésions oculaires graves.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Négatif.

vitro

Essais de génotoxicité - in Négatif.

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

reproduction - fertilité

Toxicité pour la

Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

reproduction développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** 

Corrosif pour les voies respiratoires.

un

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

rép.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une

exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut

provoquer une pneumonie chimique.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant

des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le

règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Information générale Corrosif pour les voies respiratoires.

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

**Inhalation** Mortel par inhalation.

**Ingestion** Toxique en cas d'ingestion.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer

une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si

l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux

yeux.

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

675,3

mg/kg)

**Espèces** Rat

Indications (DL<sub>50</sub> orale) DL<sub>50</sub> 675.3 mg/kg, Orale, Rat Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 675,3

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) DL50 > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

Indéterminé.

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation Provoque une irritation cutanée.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires** Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si

l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux

yeux.

Sensibilisation respiratoire

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Négatif.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la

Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

reproduction - fertilité

#### **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Toxicité pour la reproduction -

Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT** 

Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule

n

exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT

rép.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une

exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicocinétique

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant

des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le

règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si

l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. Peut provoquer des brûlures chimiques aux

yeux.

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour

l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou

dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE** 

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme.

2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

**Toxicité** Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë -Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 heure: > 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

aquatiques CE<sub>50</sub>, 72 heure: > 10 - 100 mg/l, Scenedesmus subspicatus

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique -Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

poissons aux premiers NOEC, : > 1 mg/l, Poissons stades de leur vie

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE** 

**Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

CL<sub>50</sub>, 96 heure: > 0.022 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. CL<sub>50</sub>, 14 jours: > 0.0063 mg/l, Cyprinodon variegatus

Toxicité aiguë -Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 96 hours: > 0.0091 mg/l, Mysidopsis bahia (opossum shrimp)

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 0.015 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. aquatiques

ErC50, 96 heures: > 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

EC10, 96 hours: >= 0.022 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.001 < NOEC ≤ 0.01

Dégradabilité Non rapidement degradable

Facteur M (chronique)

Toxicité chronique -Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau.

poissons aux premiers stades de leur vie

NOEC, 93 jours: >= 0.0044 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

Non toxique à la limite de solubilité dans l'eau. NOEC, 21 jours: 0.0079 mg/l, Daphnia magna

#### 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Toxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.1 <  $C(E)L50 \le 1$ 

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 4.77 - 6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë -** CL₅o, 48 heures: 0.93 - 1.9 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

 $CE_{50}$ , 72 heures: 0.158 mg/l, Selenastrum capricornutum

OECD 201

ErC50, 24 heures: 0.0695 mg/l,

Skeletonema costatum (marine diatom)

EC10, 24 heures: 0.024 mg/l,

Skeletonema costatum (marine diatom)

#### toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 33 jours: 2.1 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 0.04 mg/l, Daphnia magna

### 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

**Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

 $C(E)L_{50}$  0.1 <  $C(E)L50 \le 1$ 

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 1.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë -** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 3.7 mg/l, Daphnia magna

invertébrés aquatiques

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

ErC50, 72 heures: 0.8 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 0.21 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

ErC50, 72 hours: 0.36 mg/l, Skeletonema costatum NOEC, 72 heures: 0.15 mg/l, Skeletonema costatum

Skeletonema costatum

Toxicité aiguë - microorganismes

CE<sub>50</sub>, 3 heures: 28.52 mg/l, Boues activées

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### Informations écologiques sur les composants

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

Persistance et dégradabilité

Devrait être facilement biodégradable.

Biodégradation

- Dégradation >60%: 28 jour

OECD 301B

## **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

Persistance et dégradabilité

Le produit devrait être lentement biodégradable.

Stabilité (hydrolyse) pH7 - Demi-vie, TD<sub>50</sub> : 3.9 jour @ 25°C

**OECD 111** 

Biodégradation - Dégradation 3.7%: 28 jour

**OECD 310** 

#### 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Persistance et dégradabilité

La substance est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 98%: 49 jours

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Persistance et dégradabilité

Non facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 24%: 28 jours

OECD 301B

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

## Informations écologiques sur les composants

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

Potentiel de bioaccumulation

La bioaccumulation est peu probable.

## **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

Potentiel de Potentiellement bioaccumulable.

bioaccumulation FBC: 12400, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Coefficient de partage log Pow: 6.49

#### 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

## **XIAMETER MEM-0346 EMULSION**

Potentiel de Le produit n'est pas bioaccumulable.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: -0.75

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Potentiel de La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.2, Poissons Méthode par le calcul.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: 1.17

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE** 

Mobilité Pas considéré mobile.

Coefficient - Koc: 16596 @ 20°C

d'adsorption/désorption

2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Mobilité Pas d'information disponible.

1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Mobilité Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations Ce produit contient une substance classée vPvB. Ce produit contient une substance classée

PBT et vPvB PB1

Informations écologiques sur les composants

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

**Résultats des évaluations** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

**OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE** 

## Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance est classée PBT. Cette substance est classée vPvB. L'octaméthylcyclotétrasiloxane (D4) répond aux critères actuels de l'annexe XIII de REACH pour le PBT et le vPvB. Au Canada, le D4 a été évalué et jugé conforme aux critères PiT. Cependant, le D4 ne se comporte pas de la même manière que les substances PBT / vPvB connues. Le poids des preuves scientifiques provenant d'études sur le terrain montre que le D4 ne se bioamplifie pas dans les réseaux trophiques aquatiques et terrestres. Le D4 présent dans l'air se dégradera par réaction avec les radicaux hydroxyles naturels dans l'atmosphère. Tout D4 présent dans l'air qui ne se dégrade pas par réaction avec des radicaux hydroxyles ne devrait pas se déposer de l'air dans l'eau, dans les terres ou sur des organismes vivants.

#### 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

PBT et vPvB

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

#### Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## Informations écologiques sur les composants

## POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), ALPHA.-(2-PROPYLHEPTYL)-.OMEGA.-HYDROXY-

#### Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### **OCTAMETHYLCYCLOTETRASILOXANE**

#### Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 2-METHYL-4-ISOTHIAZOLIN-3-ONE

#### Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant

des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE)

2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Eviter le rejet dans l'environnement. Les

conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement

dangereux.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de

l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec

les autorités pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

## 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE)  $N^{\circ}$  1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION,

LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro

d'entrée: 3, 70

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé. NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé. NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Sens. 1 - H317: Méthode par le calcul. Eye Dam. 1 - H318: Méthode par le calcul.

Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 11-01-23

Numéro de version 6.000

Remplace la date 13-12-22

Numéro de FDS 10237

Statut de la FDS Approuvé.

**Mentions de danger dans leur** H226 Liquide et vapeurs inflammables.

intégralité H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Signature Lisa Bland

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.